

Justificatif généré le 05/08/2022

Support de parution :



Date de parution :

05/08/2022

Département :

(93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce :

www.actu-juridique.fr/a/19301522258734-2016B10478_2022-07-20

N° d'annonce :

19301522258734-2016B10478_2022-07-20

S.C.V.V.

Société à responsabilité limitée

5 Allée des Fougères, 93340 le Raincy

R.C.S. : BOBIGNY 493 512 750

Activité : commerce de gros (commerce Interentreprises) de boissons

Tribunal de commerce de Bobigny

Autre jugement, dépôt, ordonnance – Autre jugement prononçant

Jugement en date du 20 juillet 2022

Greffe du Tribunal de Commerce d'Angers. Arrêt de la cour d'appel d'ANGERS en date du 31/05/2022, infirme partiellement le jugement d'interdiction de gérer pour une durée de 8 ans prononcé par le Tribunal de Commerce d'ANGERS le 20/04/2021 et a prononcé une mesure d'interdiction de gérer pour une durée de 3 ans à l'encontre de M. Fabrice CHARTRER en tant que dirigeant de la société SARL SCVV.